



ÉDUCATION



L'heure de la rentrée a sonné pour quelque 16.700 collégiens en Dordogne

Près de 16.700 collégiens, dont près de 14.500 dans les collèges publics effectuent leur rentrée jeudi 1er septembre. Soucieux de favoriser la réussite éducative des jeunes Périgourdiens, le Département engage plus de 33M€, tous domaines confondus, pour faire de cette année scolaire 2022-2023 une réussite.

Publié le 30 août 2022

Cette année encore le Département de la Dordogne a fait le choix d'élargir son action en matière de politique éducative, dépassant ses compétences légales pour répondre aux besoins des jeunes du territoire.

Tous domaines confondus, pour cette année scolaire 2022-2023, cet effort dépasse les 33 M€ :

- Pour le transport scolaire des enfants en situation de handicap qui reste de la compétence du Département : 2 M€ par an ;
- Pour la rémunération des agents techniques des collèges (TOS, agents départementaux depuis 2005) : 15 M€ sur l'année scolaire 2021-2022 ;
- Pour les travaux dans les collèges publics (rénovation et entretien des locaux) : 9 M€ en 2022 ;
- Pour le fonctionnement des collèges publics et privés et le soutien aux projets pédagogiques : 5 M€ par an ;
- Pour la dotation informatique : 650 000€ (collèges publics et privés) ;
- Pour les aides aux familles (bourses départementales pour les collégiens, les apprentis et les étudiants, thésards et partant en Erasmus, étudiants en médecine et prêts d'honneur) : 506 400€ ;
- Pour le soutien aux fédérations d'éducation populaire et aux associations éducatives : près de 183 500€.
- Auxquels il convient d'ajouter l'ensemble des moyens mobilisés en matière de culture, de sports ou encore de développement durable.

La rénovation thermique des bâtiments

Chaque année, le Conseil départemental doit intervenir pour restructurer, rénover ou simplement entretenir les 38 collèges publics de Dordogne. En 2022, 9 millions d'euros ont été <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lheure-de-la-rentree-a-sonne-pour-quelque-16700-collegiens-en-dordogne-22332493?>

simplement entretenus 53 collèges publics de Dordogne. En 2022, 9 millions d'euros ont été alloués aux travaux dans les collèges départementaux.

Le Département a engagé des travaux d'isolation par l'extérieur des façades des établissements scolaires :

- les Châtenades à Mussidan,
- Jacques Prévert à Bergerac,
- Léonce Bourliaguet à Thiviers.

Sont également lancées les études des prochains travaux d'isolation par l'extérieur des collèges Aliénor d'Aquitaine à Brantôme et de Clos-Chassaing à Périgueux. Les travaux concernant le collège des Châtenades de Mussidan ont été réceptionnés en juin 2021 pour un montant total de 1.235.113 € TTC.

Le programme se poursuit en 2022 sur les collèges Léonce Bourliaguet à Thiviers et Jacques Prévert à

Bergerac. Les travaux s'élèvent à 2.238.451 € TTC. Ils vont débiter en septembre et leur réception est prévue pour septembre 2023.

Ceux concernant le collège Jacques Prévert seront réalisés pour un montant de 1.807.000 € TTC. Ils vont débiter en septembre et leur réception est prévue pour septembre 2023 également.

Enfin, la réalisation des travaux sur les collèges Clos-Chassaing à Périgueux (estimations des travaux à 720.000 € TTC) et Aliénor d'Aquitaine à Brantôme (1.200.000 € TTC) est programmée sur 2023.

Ces cinq opérations bénéficient du concours de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) pour un montant total de 2.481.917 €.

Des économies d'énergie

Le Département s'est lancé dans un vaste chantier de rénovation thermique de ses collèges afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments. Celle-ci passe notamment la mise en place de chaufferies-bois en remplacement des chaudières fioul, afin de répondre aux objectifs d'excellence environnementale que s'est fixés la collectivité.

Dans ce cadre, le Département a décidé de la construction d'une chaufferie-bois au collège La Roche Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu. Le montant des travaux est estimé à 703.200 € TTC. Les études se poursuivent en 2022 pour un début des travaux prévu en fin d'année. Ce projet est soutenu par l'Etat à hauteur de 225.000 € et par le fonds chaleur de l'ADEME à hauteur de 280.000 €.

Enfin, le Département a également engagé les études de construction d'une chaufferie-bois sur le collège La Boétie à Sarlat. Les travaux sont estimés à 700.000 € TTC. Les études techniques débiteront à l'automne 2022. Ce projet est soutenu par le fonds chaleur de l'ADEME à hauteur de 312.400 €.



Le Département a décidé de mettre en place un projet éducatif ambitieux pour lutter contre la précarité menstruelle. Parfois source d'absentéisme en milieu scolaire, elle constitue un enjeu important de santé publique, de solidarité et d'égalité des chances. A la rentrée scolaire 2022, 8

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lheure-de-la-rentree-a-sonne-pour-quelque-16700-collegiens-en-dordogne-22332493?>

solidarité et d'égalité des chances. À la rentrée scolaire 2022, 6 établissements pilotes seront équipés de distributeurs et de consommables bio et recyclables, pour un montant global annuel de 14.000 €, pris en charge par le Département : les collèges de Lanouaille, de Périgueux (Michel-de-Montaigne), de Coulounieix-Chamiers, de Mussidan, de Beaumontois-en-Périgord, de Neuvic, de Bergerac (Jacques Prévert) et d'Excideuil. Un bilan sera établi à l'issue de cette année d'expérimentation afin de promouvoir le dispositif à l'ensemble des collèges du Département.